



# *Les sections CGT Finances 44*

*L'esprit de conquête*

**comité départemental d'action sociale  
du 29 novembre 2016**

Le conseil départemental de l'action sociale s'est réuni ce 29 novembre.

## **⇒ Résultats de l'enquête auprès des usagers de l'action sociale**

Vous avez pu répondre cet été à une enquête menée par la délégation. Près d'un tiers des actifs ont répondu, ce qui correspond à un taux de retour plutôt satisfaisant. Le taux de réponse des retraités est moins important.

Il en ressort que les agents sont globalement satisfaits des actions menées. D'un autre côté, les initiatives proposées par l'action sociale ne sont pas toutes connues. La CGT a émis l'idée de diffuser une plaquette de présentation des actions à tous les agents.

Suite à un questionnement de la CGT, la délégation a rappelé que les futur.e.s retraité.e.s peuvent s'adresser à elle pour pouvoir recevoir les informations plus rapidement, sans attendre la mise à jour annuelle des fichiers.

## **⇒ logements réservés par le ministère pour les agents**

Le ministère dispose jusqu'à la fin 2016 de 190 logements qui avaient été réservés lors de l'arrivée du service des retraites de l'Etat sur Nantes. Ce ne sera plus le cas à partir de janvier, même si les collègues qui les occupent garderont leur logement. Il ne restera donc que 28 logements sur le département, basés à Nantes. Seule une minorité d'entre eux est occupée par des agents des Finances. La localisation, mais surtout le prix, les rendent peu attractifs notamment pour les jeunes collègues.

La délégation, appuyée par les organisations syndicales, va demander à l'ALPAF de disposer de logements plus adaptés aux agents (moins chers).

La CGT a souligné l'insuffisance du parc du ministère, même complétée par l'offre de la Préfecture, et a demandé une augmentation du nombre des logements, qui devraient aussi pouvoir être proposés hors de Nantes, notamment à Saint-Nazaire.

## **⇒ colonies de vacances**

On assiste à une diminution constante du nombre de colons. Les changements d'habitudes individuelles, mais aussi le coût pour les familles participent de cette désaffection.

## **⇒ répartition des activités de la délégation**

la délégation est actuellement composée de 6 agents, dont trois partiront à la retraite l'an prochain.

Il semblerait possible qu'ils soient remplacés. La CGT veillera à ce qu'ils le soient effectivement, et que les missions supports ne prennent pas le pas sur les activités

dédiées à l'action sociale au service de tous les collègues. Elle remercie pour leur implication les futurs retraités : Jean-François Kervazo, Chantal Letscher, et Nicole Grasset.

#### ⇒ **restauration**

Les **tickets restaurants** fournis aux collègues qui n'ont pas d'autre solution de restauration le seront désormais sous forme dématérialisée. Pour les seuls agents qui ont des sujétions particulières, ces derniers seront utilisables également le dimanche. En Loire-Atlantique, les douaniers sont concernés.

Suite à l'action des organisations syndicales et de la délégation, ils auront également un nombre plus important de tickets chaque mois.

**Restaurant de Nantes Cambronne** : l'association de gestion dispose d'une nouvelle équipe qui s'investit pleinement et redresse la situation, qui reste toutefois compliquée. Les collègues disposent des droits nécessaires, avec une vigilance toutefois pour les administrations hors DGFIP.

**Restaurant de Nantes Versailles** : le restaurant va fermer pour travaux durant trois mois environ au printemps prochain. Les agents devraient avoir le choix entre le restaurant de Cambronne, du SRE et de l'INSEE. Mais il sera probablement demandé à chacun de faire son choix entre ces établissements pour des raisons d'organisation.

**Restaurants conventionnés de Saint-Nazaire** : les collègues ont le choix entre deux établissements, la situation donne satisfaction à tous.

**Restaurant de Châteaubriant** : ce restaurant qui sert une quinzaine de repas par jour ne survit que grâce à une subvention qui ne devrait pas être reconduite en 2018. L'équipe de gestion recherche d'autres entreprises qui pourraient y déjeuner, mais sans succès jusqu'à présent. La CGT considère que l'administration centrale se doit d'aider au fonctionnement et à la pérennité de cette petite structure.

**Restaurant de Nantes Marsauderies** : deux problèmes ont été recensés : la gestion des personnels par le prestataire, et le nombre insuffisant de personnels dédiés par le prestataire pour servir 70 repas par jour, suite au contrat signé avec le prestataire. La CGT considère que la situation actuelle n'est pas tenable. Il en va des conditions de travail au restaurant, et in fine du service fourni aux collègues. L'administration doit donc prendre ses responsabilités.

**Restaurant de Nantes Lotz-Cossé** : il devrait fermer au printemps. La question de la gestion des derniers mois se pose quand les services partiront au fil de l'eau. Par ailleurs, les collègues de la paierie devraient pouvoir à terme déjeuner comme ils l'ont demandé à la cafétéria du conservatoire.

|                                                                                                                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vos représentants : Christophe André – Eleonore Corbisez - Marianne Gautier - Anne Herbreteau – Yvic Kergroac'h - Ronan Prat – Franck Raguin – Sylvain Ricci |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



# *Les sections CGT Finances 44*

## *L'esprit de conquête*

### **comité départemental d'action sociale**

### **du 29 novembre 2016 – déclaration liminaire**

Ce mardi 29 novembre se tient une journée d'action intersyndicale dans l'ensemble de la fonction publique, à l'appel en particulier de la CGT et de Solidaires.

Cette journée s'inscrit dans la suite de la mobilisation du printemps contre la loi « travail », qui fut exceptionnelle tant par son ampleur que par sa durée, mais fait aussi suite aussi aux actions plus spécifiques, à l'image de la grève du 15 novembre dernier à la DGFIP. Celle-ci a rassemblé près du quart des agents sur le territoire national, témoignant de la réalité des difficultés des agents.

Le projet de loi de Finances confirme la volonté gouvernementale d'asphyxie et d'étranglement budgétaire de toutes les dimensions de l'action publique. Certes, pour la DGFIP, la saignée est un peu moins douloureuse que d'habitude, elle n'en constitue pas moins un nouveau coup porté au service public.

Ce 29 novembre est donc pour la CGT l'occasion de rappeler ses exigences, en particulier :

- La défense et le développement des **missions** publiques,
- l'augmentation des **rémunérations**,
- l'**abrogation du RIFSEEP** et de tous les dispositifs de « salaire au mérite ».
- la **fin des suppressions d'emplois** et les créations partout où c'est nécessaire,
- la préservation des **droits des agents**, attaqués de toute part (dernier cas en date : les agents de statut centrale qui pourront être mutés d'office suite à bilan de compétence),
- la **réduction du temps de travail à 32 heures**, a contrario des provocations d'un des principaux candidats à l'élection présidentielle, qui promet un retour à 39 h pour les fonctionnaires et une limitation du temps de travail légal à 48 h hebdomadaires (comme avant le Front Populaire !)

La CGT rappelle également son opposition au PPCR, dont même les potentielles avancées sont remises en cause actuellement.

Pour ce qui concerne l'action sociale, le budget national fera à nouveau l'objet de coupes l'an prochain. Rappelons qu'il est passé entre 2015 et 2017 de 135 à 126 millions d'euros !

C'est inacceptable pour la CGT, car **des besoins existent en matière d'action sociale**. Citons par exemple les logements, les crèches, mais aussi la restauration, alors que les objectifs de qualité fixés au moment du Grenelle de l'environnement sont partis aux oubliettes, que les tarifs augmentent annuellement plus que l'inflation, participant de la baisse de la fréquentation de la restauration collective, que des restaurants se trouvent en difficulté (nous parlerons aujourd'hui notamment de Châteaubriant et de Nantes Marsauderies) . Rappelons enfin que le prix du ticket restaurant reste largement en- deçà du coût réel des repas pris hors domicile.

Pour conclure, soulignons que l'un des rôles de l'action sociale est d'aider les agents et leur famille à accéder à la culture sous toutes ses formes. C'est pour la CGT essentiel, alors que les idéologies les plus réactionnaires se développent dans le monde, en Europe, mais aussi en France.

C'est donc à une hausse des moyens de l'action sociale que la CGT appelle, pour des prestations à la hauteur des besoins de tous les agents, actifs, retraités, titulaires, et non-titulaires.